

LE CAM BORDEAUX

a le plaisir de vous
convier les

01 et 02 Février 2020

à l'occasion
de la

CIRCUIT RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE SABRE OPEN

M13, M15, M17, M20, Seniors et Vétérans
Complexe sportif de Jules Ferry (101 rue Jules Ferry)
33200 Bordeaux

CATÉGORIES	DROITS D'ENGAGEMENT	SAMEDI 01 Février	DIMANCHE 02 Février
M15 (2005-06)	10€	Appel 10H00 Début 10H30	
M20 (2000-01-02)	10€	Appel 12H00 Début 12H30	
VÉTÉRANS	10€	Appel 14H00 Début 14H30	
M13 (2007-08)	8€		Appel 10H00 Début 10H30
M17 (2003-04)	10€		Appel 12H00 Début 12H30
SENIORS	10€		Appel 14H00 Début 14H30

FORMULE ET DROITS D'ENGAGEMENT:
Conformément au cahier des charges

Fin des engagements en ligne le mercredi 29
janvier 2020 à 23h59.

Toute la compétition se déroulera à l'électrique.



INFORMATIONS UTILES (1)

Engagements en ligne (site extranet de la FFE)

Fin des engagements en ligne le mercredi 29 janvier 2020 à 23h59.

Pour toute inscription hors délai, l'organisateur se réserve le droit d'exiger cinq fois le prix de l'engagement initial hors part fédérale.

Droits d'engagement

M13 : 8 €

M15, M17, M20, Seniors et Vétérans : 10 €

En cas d'absence des tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Règlement

Directoire Technique

Le DT sera composé le jour même et tranchera les cas litigieux. Il sera constitué sur place de 3 personnes : un cadre technique ou un représentant, un référent CRA nommé par celle-ci et une personne de l'organisation (maître d'armes ou autres).

Arbitrage

A partir de quatre tireurs d'un même club, engagés dans la même journée, les clubs doivent obligatoirement fournir, au début des épreuves, un arbitre diplômé ou en formation possédant le niveau et la compétence définis.

Le club qui inscrit un arbitre qui ne vient pas, se verra sanctionné d'une amende financière avec blocage sur l'extranet pour les compétitions Nouvelle Aquitaine. De même si l'arbitre part en milieu de journée sans autorisation préalable du DT. Cette amende s'appliquera également si l'on engage le même arbitre dans des catégories différentes le même jour.

RAPPEL de la Charte de L'arbitrage : Au cours des épreuves, ne doivent se trouver sur les pistes que les tireurs, les arbitres et un entraîneur qui devra se trouver en bout de piste et qui ne devra pas intervenir durant le match (exception faite des repos d'une minute dans les matchs d'élimination directe).



INFORMATIONS UTILES (1)

Engagements en ligne (site extranet de la FFE)

Fin des engagements en ligne le mercredi 29 janvier 2020 à 23h59.

Pour toute inscription hors délai, l'organisateur se réserve le droit d'exiger cinq fois le prix de l'engagement initial hors part fédérale.

Droits d'engagement

M13 : 8 €

M15, M17, M20, Seniors et Vétérans : 10 €

En cas d'absence des tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Règlement

Directoire Technique

Le DT sera composé le jour même et tranchera les cas litigieux. Il sera constitué sur place de 3 personnes : un cadre technique ou un représentant, un référent CRA nommé par celle-ci et une personne de l'organisation (maître d'armes ou autres).

Arbitrage

A partir de quatre tireurs d'un même club, engagés dans la même journée, les clubs doivent obligatoirement fournir, au début des épreuves, un arbitre diplômé ou en formation possédant le niveau et la compétence définis.

Le club qui inscrit un arbitre qui ne vient pas, se verra sanctionné d'une amende financière avec blocage sur l'extranet pour les compétitions Nouvelle Aquitaine. De même si l'arbitre part en milieu de journée sans autorisation préalable du DT. Cette amende s'appliquera également si l'on engage le même arbitre dans des catégories différentes le même jour.

RAPPEL de la Charte de L'arbitrage : Au cours des épreuves, ne doivent se trouver sur les pistes que les tireurs, les arbitres et un entraîneur qui devra se trouver en bout de piste et qui ne devra pas intervenir durant le match (exception faite des repos d'une minute dans les matchs d'élimination directe).



INFORMATIONS UTILES (2)

Tenue :

Conforme aux normes FFE en vigueur. cf. art. T.15 § 1&2 du règlement International.

Formule :

Selon le cahier des charges de la ligue.

Récompenses :

Les 8 premiers en Individuel sur le Podium.

Restauration

Un buffet avec sandwichs, gâteaux, boissons, ... fonctionnera pendant les deux journées.

Contacts

CAM Bordeaux Escrime - 107, avenue de la république
33200 Bordeaux

Tel / Fax : 05 56 02 82 85 - Email : cambordeauxescrime@gmail.com

Alexandre DIRIDOLLOU - 06 29 13 62 23
Clément CAMBEILH - 06 46 06 05 75



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Être loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête

